



DÉCLARATION SUR L'APPARTENANCE FISCALE D'UN IMMEUBLE À UTILISATION MIXTE

IMPÔT CANTONAL ET COMMUNAL
IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT

F.A. 05

N° de contribuable :

Nom :

Prénom :

Rue, N° :

NPA, localité :

Déclare ce qui suit :

1) L'immeuble (les immeubles) sis

Commune(s) :

Lieu-dit, Rue, N° :

N°(s) de parcelle(s) au Registre foncier :

fait (font) partie de ma fortune commerciale et n'est (ne sont) utilisé(s) que passagèrement de manière prépondérante à titre privé. Malgré cela, fiscalement, cet (ces) immeuble(s) continue(nt) d'être considéré(s) comme faisant partie de ma fortune commerciale (articles 21 alinéa 2, de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux, LI, et 18, alinéa 2, de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct, LIFD).

2) De ce fait, je suis tenu(e) de déclarer spontanément le passage d'une utilisation privée passagère de cet immeuble (chacun de ces immeubles) à une utilisation privée définitive et de porter le bénéfice résultant de ce changement dans mes comptes ou relevés de recettes et dépenses.

3) J'ai pris connaissance du fait que les bénéfices en capital provenant de l'aliénation, de la réalisation ou de la réévaluation comptable de l'immeuble (des immeubles) mentionné(s) ci-dessus sont soumis à l'impôt sur le revenu (articles 21, alinéa 2, LI et 18 alinéa 2, LIFD). Le transfert dans la fortune privée est assimilé à une aliénation (passage définitif à une affectation prépondérante privée; remise de l'entreprise). Le bénéfice en capital est constitué par la différence entre la dernière valeur comptable admise fiscalement (valeur fiscale déterminante pour l'impôt sur le revenu) et le prix de vente ou la valeur vénale au moment de l'aliénation.

Le(la) soussigné(e) atteste que les indications données sont exactes et complètes :

Lieu et date :

Signature :

Reservé à l'autorité de taxation

Info GI le Visa

Scan ACI/ GI le Visa

Vous pouvez obtenir cette formule à l'adresse Internet suivante : www.vd.ch/impots ou auprès de votre Office d'impôt de district.
Joindre la présente formule, dûment complétée, datée et signée à votre déclaration d'impôt ordinaire pour la période concernée.